



Procès-verbal de la 190^e assemblée générale

tenue le 21 novembre 2019 à 17h30 au local 2-52-101

Présences : 46 membres

Ordre du jour

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.....	1
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.....	1
3. Adoption de l'ordre du jour.....	1
4. Adoption du procès-verbal de la 189 ^e assemblée générale tenue le 9 octobre 2019, et suites.....	2
5. Informations :.....	2
5.1 Suivi sur les programmes : actualisation de sciences de la nature, TGÉ, TA et TBU.....	2
5.2 Comités éthique d'utilisation des animaux et biosécurité.....	2
6. Proposition sur la littératie.....	2
7. Proposition sur les besoins en communication des programmes d'étude.....	4
8. Ressources et mandat de grève se terminant en décembre 2019.....	4
9. Négos 2020 : 1 ^{re} vague de consultation sur les thèmes de l'emploi, l'organisation et les relations du travail et celui de l'autonomie professionnelle.....	5
10. Proposition sur le rôle des représentant.es à la commission des études.....	5
11. Élections.....	6
11.1 Élections d'un.e président.e et d'un.e secrétaire d'élection.....	6
11.2 Comité de surveillance (mandat 2020) (3 postes).....	6
11.3 Comité de discipline (1 poste).....	6
11.4 Direction des élections et du scrutin (mandat 2020) (1 poste).....	6
11.5 Comité de perfectionnement (1 poste).....	6
11.6 Comité de sélection des projets de mobilité étudiante hors Québec (1 poste).....	6
11.7 Comité de rédaction de la politique culturelle.....	6
11.8 Comité biosécurité.....	7
11.9 Comité éthique de l'utilisation des animaux.....	7
12. Divers.....	7
13. Levée de l'assemblée.....	7

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.

Résolution 190.1 « Il est proposé de désigner Steve McKay président de l'assemblée. »
Jolyanne Arsenault propose et Yvon St-Jean appuie.
Adoptée à l'unanimité.

Amélie Gauthier agira comme secrétaire, selon ses fonctions.

2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.

Résolution 190.2 « Il est proposé d'accepter les deux nouvelles membres suivantes : Leah Den Besten (Langues modernes) et Audrey Collette (T. de laboratoire). »
Renaud Santerre-Crête propose et Geneviève Charest appuie.
Adoptée à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour.

Résolution 190.3 « Il est proposé d'accepter l'ordre du jour tel que présenté. »
Claude Belzile propose et Jean-Thomas Courchesne appuie.
Adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de la 189^e assemblée générale tenue le 9 octobre 2019, et suites.

Résolution 190.4

« Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la 189^e assemblée générale tenue le 9 octobre 2019 tel que présenté. »
Jean-Thomas Courchesne propose et Mathieu Poulin-Lamarre appuie.
Adoptée à l'unanimité.

Suites : aucune suite.

5. Informations :

5.1 Suivi sur les programmes : actualisation de sciences de la nature, TGÉ, TA et TBU.

- Jean Fradette présente l'état de la situation quant à la révision du programme de sciences de la nature. Le rapport des experts a été rendu public hier.
- La consultation sur le projet de devis ministériel pour le programme de sciences humaines a pris fin le 1^{er} novembre. La FNEEQ a présenté une proposition visant à dénoncer le processus de consultation ayant mené au projet, ce qui allait à l'encontre du mandat du SPECS. La proposition a été mise en dépôt par manque de temps.
- Tout laisse présager que la fusion aura lieu entre les programmes de télécommunication et technologie de systèmes ordinés. Des enseignant.es ont déjà été embauché.es pour rédiger le programme.
- Le comité national des programmes d'études professionnelles et techniques (CNPEPT) a eu une rencontre décisionnelle le 25 octobre quant à l'avenir des programmes : techniques de bureautique, techniques de comptabilité et de gestion et gestion de commerce. L'analyse incomplète et l'absence de consultation des milieux de l'emploi et de formation ont entraîné la mise en place d'un moratoire de 6 mois. Des analyses supplémentaires seront réalisées. La CÉ et la FNEEQ ont adopté des propositions visant à protéger les programmes.
- Crainte d'une première année commune des programmes de Techniques d'éducation à l'enfance et techniques d'intervention en délinquance. Ce dernier programme n'est pas offert ici.
- Technique de maintenance industrielle : la direction a demandé une rencontre d'urgence avec le département demain afin de discuter de l'avenir du programme.

5.2 Comités éthique d'utilisation des animaux et biosécurité.

Deux comités institutionnels ont été découverts dans la dernière année (comité éthique d'utilisation des animaux et comité biosécurité). Une demande a été faite en CRT afin de mettre à jour la liste des comités et afin de faire des élections en assemblée générale conformément à la convention collective. Comité éthique d'utilisation des animaux : c'est un vétérinaire externe qui est actuellement en place plutôt qu'un vétérinaire du département de techniques de santé animale.

6. Proposition sur la littératie.

Historique présenté par Jean Fradette. La proposition du comité École et société (rédigée l'an dernier par Joannie Roberge, Philippe Langlois, Louis Desmeules, Marie-Claude Brosseau, Melissa Blandford, Ginette Bousquet, et Jean Fradette) est expliquée.

Recommandations concernant la littératie au collégial

- Considérant qu'en 2012¹, dans la population de 16 à 65 ans au Québec, 40,6 % des personnes ayant un diplôme d'études post-secondaires de niveau inférieur à un baccalauréat avaient atteint un niveau de compétence en littératie inférieur à 3²;

1. *Rapport québécois du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)*, page 81.

2. Posséder des compétences en littératie de niveau 3, c'est être capable de :

- comprendre des textes denses ou longs de différents types (continus, non continus, mixtes ou multiples) et d'y réagir de façon adéquate;
- de comprendre des structures de texte et des procédés rhétoriques;
- de cerner, d'interpréter ou d'évaluer une ou plusieurs informations et d'effectuer des inférences adéquates;
- d'effectuer des opérations comportant des étapes multiples et de choisir des données pertinentes à partir d'informations concurrentes pour déterminer et formuler des réponses.

- Considérant que le Conference Board du Canada estime que des compétences en littératie inférieures au niveau 3 sont insuffisantes³, la capacité de lecture au niveau de complexité 3 étant essentielle pour la majorité des emplois, même pour ceux ne demandant pas de diplôme d'études collégiales;

- Considérant que les causes de l'analphabétisme fonctionnel sont multiples et qu'il faut agir sur plusieurs fronts afin de lutter contre cet analphabétisme, en s'appuyant sur une vision globale et cohérente du problème de l'analphabétisme fonctionnel, de ses causes et de ses conséquences et en permettant la mise en œuvre de mesures structurantes;
- Considérant que le Réseau de lutte en analphabétisme⁴ propose aux institutions qui souhaitent contribuer à favoriser l'acquisition des connaissances en lecture et en écriture de prendre en compte la gamme des besoins de formation, des objectifs d'apprentissage et des façons d'apprendre;
- Considérant que le Cégep de Sherbrooke agit déjà sur quelques dimensions de la lutte à l'analphabétisme,
 - en offrant un [Centre d'aide en français](#) (CAF), [des mesures d'aide à la réussite de l'Épreuve uniforme de français](#) et des services adaptés aux étudiant.e.s en situation de handicap;
 - en permettant l'accès à un Centre des médias qui s'adapte à certaines réalités étudiantes;
 - en favorisant la distribution du quotidien local La Tribune;
 - en favorisant de meilleures conditions de vie (repas à petits prix pour les parents-étudiants, banque de livres usagés, dépannage alimentaire, paniers de Noël, accompagnement possible quant aux demandes de prêts et bourses);

Recommandation 1

« il est proposé que le SPECS-CSN demande à la direction du Cégep de Sherbrooke de jouer un rôle de leader afin de travailler de concert avec les commissions scolaires de la région et les groupes populaires en alphabétisation pour développer une stratégie régionale de lutte à l'analphabétisme fonctionnel, applicable dès la petite enfance et de façon continue tout au long de la vie, en

- *créant une mobilisation et en rendant tangibles les problèmes liés à la littératie;*
- *demandant que soit rehaussé le financement des groupes populaires en alphabétisation;*
- *fixant des objectifs ambitieux en matière de rendement des élèves et des étudiant.e.s face à la littératie. »*

- Considérant que le projet éducatif du Cégep de Sherbrooke suggère d'amener les étudiant.e.s à déployer des compétences leur permettant de devenir autonomes, responsables et engagé.e.s, de développer un esprit critique, tout cela en visant une maîtrise de la langue française et l'acquisition d'autres langues comme outils de pensée, de communication et d'ouverture sur le monde;
- Considérant qu'un des résultats attendus du plan de réussite 2018-2023 du Cégep de Sherbrooke est que chaque discipline introduise des stratégies visant l'amélioration des habiletés de lecture et d'écriture dans les programmes;

Recommandation 2

« il est proposé que le SPECS-CSN demande à la Direction du Cégep de Sherbrooke

- *de sensibiliser la population étudiante dès son arrivée au Cégep quant à l'importance de la lecture et de l'écriture pour aborder des études collégiales et quant aux conséquences de l'analphabétisme fonctionnel à moyen et long terme;*
- *de tracer pour chaque famille de programmes et pour chaque attestation d'études collégiales offerte à la Formation continue un portrait le plus objectif possible de la situation et des problématiques particulières observées quant à la littératie;*
- *de partager et de diffuser des résultats des travaux de recherche sur les méthodes d'enseignement efficaces en lien avec la littératie;*

3. [site Internet], [<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/competences-essentielles/profils/guide-sommaire.html>], (consulté le 5 octobre 2018).

4. <http://lutteanalphabeteisme.ca/>.

- *d'organiser une journée pédagogique sur le sujet dans les deux prochaines années, en invitant un.e ou des spécialistes s'intéressant au développement de la littérature au collégial. »*

- Considérant que peu de recherches ont été réalisées jusqu'à maintenant sur la littérature au niveau collégial;

Recommandation 3

« il est proposé que le comité exécutif du SPECS-CSN réclame par le biais de la FNEEQ des ressources au niveau national et auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour permettre à des enseignant.e.s du collégial

- *de se pencher sur la problématique de la littérature au collégial;*
- *d'identifier des avenues possibles permettant de soutenir efficacement les étudiant.e.s analphabètes fonctionnel.le.s qui font des études collégiales. »*

Résolution 190.5

« Il est proposé d'adopter les recommandations 1, 2 et 3. »
Nicolas Caron propose et Antonin-Xavier Fournier appuie.
Adoptée à l'unanimité.

7. Proposition sur les besoins en communication des programmes d'étude.

Julie Dionne explique les problématiques entre les enseignant.es et le service des communications. Il apparaît nécessaire de clarifier les attentes. Les besoins en communications des programmes d'études ont été recensés auprès des coordinations de comités de programmes et ils sont présentés (référence au document soumis à l'assemblée : « [Recensement des besoins en communication des programmes d'études](#) »).

Résolution 190.6

« Il est proposé que l'assemblée du SPECS-CSN mandate son bureau exécutif d'ouvrir des discussions prospectives avec la direction du Cégep en lien avec les besoins exprimés lors d'une large consultation auprès des comités ou des coordinations de programmes d'études du cégep relativement au service des communications. »
Julie Dionne propose et Renaud Santerre-Crête appuie.
Adoptée à l'unanimité.

- Il est nommé que les stratégies de communication doivent également être revues. Le service gagnerait à être davantage proactif. La voie de communication doit être clarifiée.

8. Ressources et mandat de grève se terminant en décembre 2019.

- Suite à l'interruption précipitée de la dernière assemblée générale, un CIDS a eu lieu pour sonder les membres sur le mandat de grève illégale. Lors de la négociation de projet d'attribution des ressources, il n'a pas été possible d'aller chercher le minimum de 0,3 ETC d'allocation pour les coordinations départementales pour la session d'hiver 2020. Le volet 2 a été gelé pour la prochaine session. Toutefois, la négociation a permis de faire avancer le travail sur les critères d'attribution des coordinations départementales et de comités de programmes. Le souhait de la direction est d'utiliser le nouveau modèle dès la répartition des allocations pour la session d'automne 2020. Dans le cas d'une fin de négociation insatisfaisante, il sera possible de faire des moyens de pression légaux à partir de juin.
- Julie Dionne présente l'état des travaux en lien avec les critères d'allocation aux coordinations départementales et de comités de programmes. Il est souligné que tant que le quantum n'est pas défini, il est difficile de se positionner sur l'acceptabilité des critères. Il est souligné que la gestion de budget imposant n'est pas identifiée clairement comme un critère de complexité. Un membre souligne que l'arrêt des moyens de pression alors que les ressources sont gelées pour l'hiver sont inquiétantes. D'autres soulignent la collaboration qui a permis de faire avancer le dossier. Julie Dionne rassure que les négociations vont bon train et que la possibilité d'obtenir un nouveau mandat de moyens de pression est régulièrement rappelée en CRT.

9. Négos 2020 : 1^{re} vague de consultation sur les thèmes de l'emploi, l'organisation et les relations du travail et celui de l'autonomie professionnelle.

- Julie Dionne dresse le portrait concernant l'absence d'alliance entre la FTQ, la CSQ et la CSN ou entre la FNEEQ et la FEQ. Il demeure toutefois possible de prendre entente sur certains points.
- Julie Dionne rappelle que les cahiers de table centrale et de table sectorielle ont été harmonisés et adoptés.
- Elle explique le processus de consultation par vagues à la table sectorielle. Elle explique comment les demandes ont été retenues soit pour leur niveau de gravité et d'urgence, l'étendue, la faisabilité et la capacité à entraîner une mobilisation large.
- Les demandes sur les thèmes de l'emploi, l'organisation et les relations du travail et celui de l'autonomie professionnelle ainsi que le lien avec les problématiques préalablement adoptées sont présentées (référence aux deux documents soumis à l'assemblée :
 - « [NÉGOCIATION 2020 - DEMANDES - PREMIÈRE VAGUE DE CONSULTATION - Adoptées en regroupement cégep les 14 et 15 novembre 2019](#) »
 - « [NÉGOCIATION 2020 - Lien entre les problématiques et les demandes - PREMIÈRE VAGUE DE CONSULTATION - 19 novembre 2019](#) »).

Résolution 190.7

« Il est proposé d'adopter, pour fin d'harmonisation, les demandes de la table sectorielle sur les thèmes de l'emploi, l'organisation et les relations du travail et celui de l'autonomie professionnelle. »

Julie Dionne propose et Jean-Thomas Courchesne appuie.

Adoptée à l'unanimité.

- Jean Fradette explique qu'un premier moyen de mobilisation et de visibilité est en préparation pour la session d'hiver 2020. Le projet ainsi que la préparation requise ont été acheminés aux coordinations. Il est prévu, qu'à tour de rôle, les départements volontaires distribuent des tracts présentant des tâches réalisées par les enseignant.es et qui ne sont pas reconnues par la convention. Il est prévu de mettre en valeur l'apport des précaires.

10. Proposition sur le rôle des représentant.es à la commission des études.

Jean Fradette explique l'historique ayant entraîné la rédaction de cette proposition.

Rôle de représentation des membres du corps professoral à la commission des études.

- Considérant que la commission est composée de 21 membres, dont 11 enseignant.es parmi lesquels huit personnes représentent des disciplines de familles de programmes;
- Considérant que ces 11 membres du personnel enseignant sont nommés par le Conseil d'administration (CA) sur recommandation du Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke;
- Considérant qu'en vertu du règlement no 5 du Cégep de Sherbrooke, la Commission des études doit en outre donner son avis au CA sur plusieurs sujets, comme par exemple les politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages ou d'évaluation relatives aux programmes d'études, les projets de programmes d'études du Cégep et les grilles de cheminement scolaire associées, les projets de règlement ou de politique relatif aux règles, procédures et critères régissant l'admission et l'inscription des étudiant.e.s, les principes et les règles régissant le calendrier scolaire des étudiant.e.s à l'enseignement régulier, la nomination ou du renouvellement de mandat à la direction générale et à la direction des études;
- Considérant que tous les enseignants et toutes les enseignantes reçoivent un courriel leur présentant l'ordre du jour de chaque réunion de la Commission des études, avec l'invitation suivante:

Si un des sujets de ce projet d'ordre du jour vous touche plus particulièrement, vous êtes invités à transmettre vos questions ou vos commentaires à la personne qui représente votre programme ou votre département, au plus tard la journée avant la tenue de la rencontre;

ce qui évite que chaque membre du corps professoral membre de la Commission des études ait à contacter rapidement l'ensemble des enseignant.e.s qu'il ou elle représente;

Résolution 190.8

« il est proposé que les orientations prises dans les diverses discussions, les décisions ou les votes pris par les membres du personnel enseignant à la commission des études :

- respectent les articles de la convention collective et les mandats clairs donnés par l'assemblée générale du SPECS-CSN, lorsque le sujet abordé s'y prête;
 - prennent en compte, lorsque le sujet abordé ou la décision à prendre ne peut s'appuyer sur la convention collective ou sur un mandat de l'assemblée générale, à la fois
 - la connaissance du dossier par les représentant.e.s du personnel enseignant, acquise grâce aux discussions antérieures tenues à la Commission des études;
 - les nouvelles informations disponibles au moment de la discussion ou de la prise de position et jugées ultimement pertinentes;
 - les questions ou commentaires sur le sujet transmis par les personnes que le ou la membre du personnel enseignant représente. »
- Jean Fradette propose et Nicolas Caron appuie.
Adoptée à l'unanimité.

- La proposition est discutée. La priorisation des éléments permettant aux enseignant.es à la commission des études de se positionner est questionnée. L'initiative de Jean Fradette est soulignée.

11. Élections.

11.1 Élections d'un.e président.e et d'un.e secrétaire d'élection.

Steve McKay est proposé comme président d'élection. Il accepte.
Amélie Gauthier est proposée comme secrétaire d'élection. Elle accepte.
Jean-Thomas Courchesne propose et Julie Dionne appuie.
Steve McKay et **Amélie Gauthier** sont élu.es par acclamation.

11.2 Comité de surveillance (mandat 2020) (3 postes).

Des procurations dûment complétées et appuyées sont reçues pour Tarik Rahem et Régis Lamothe.
Tarik Rahem et **Régis Lamothe** sont élus par acclamation.

11.3 Comité de discipline (1 poste).

Louis Desmeules se propose.
Louis Desmeules est élu par acclamation.

11.4 Direction des élections et du scrutin (mandat 2020) (1 poste).

Jean-Thomas Courchesne est proposé par Jean Fradette, il accepte.
Jean-Thomas Courchesne est élu par acclamation.

11.5 Comité de perfectionnement (1 poste).

Aucune candidature n'est reçue.

11.6 Comité de sélection des projets de mobilité étudiante hors Québec (1 poste).

Aucune candidature n'est reçue.

11.7 Comité de rédaction de la politique culturelle.

- Représentant du secteur technique autre qu'artistique (1 poste).
Aucune candidature n'est reçue.

11.8 Comité biosécurité.

Au moins trois membres représentant le personnel enseignant des départements suivants :

- **Biologie**
Jean-Christophe Dominique se propose.
Janet Pinkos se propose.
Jean-Christophe Dominique et **Janet Pinkos** sont élu.es par acclamation.
- **Technologies de laboratoire**
Une procuration dûment complétée et appuyée est reçue pour Caroline Patry.
Caroline Patry est élue par acclamation.
- **Techniques de santé animale**
Une procuration dûment complétée et appuyée est reçue pour Jean-Pierre Roy.
Jean-Pierre Roy est élu par acclamation.

11.9 Comité éthique de l'utilisation des animaux.

- un.e enseignant.e de **Biologie** (1 poste)
Une procuration dûment complétée et appuyée est reçue pour Danielle Cloutier.
Danielle Cloutier est élue par acclamation.
- un.e enseignant.e des **Techniques de santé animale** (1 poste)
Une procuration dûment complétée et appuyée est reçue pour Susie Lépine.
Susie Lépine est élue par acclamation.
- un.e enseignant.e de **Gestion et technologies d'entreprise agricole** (1 poste)
Une procuration dûment complétée et appuyée est reçue pour Simon Lemieux.
Simon Lemieux est élu par acclamation.

12. Divers.

Aucune information

13. Levée de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 19h37.

Julie Dionne, présidente

Amélie Gauthier, secrétaire